

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
CANTON de MOIRANS EN MONTAGNE
COMMUNE DE CHAVERIA

Envoyé en préfecture le 26/01/2023
Reçu en préfecture le 26/01/2023
Publié le
ID : 039-213901341-20230123-2023_007-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

REUNION du 25 JANVIER 2023

L'an, mois et jour que ci-dessus le *Conseil Municipal* de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en MAIRIE en session ordinaire, sous la présidence de CHAMOUTON Patrick, Maire,

Présents : Mmes Nathalie BARISWYL, Emeline BARSU, Sandrine DACOSTA, Emilie GUYOT, et Mrs François BARSU, BONDIVENNE Jean-Marie, Didier BRIDE, Régis BRIDE, Éric MARECHAL, Florian MARECHAL

Convocation du 19.01.2023

Affichage du 26.01.2023

Nombre de Conseillers

Absent :

Afférents au CM : 11

Excusés :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance : Mme BARSU Emeline

PLUI sur le secteur pays des lacs

Délibération n°2023-007

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 9 février 2017, prescrivant l'élaboration du PLUi,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 12 juillet 2021 relative aux débats sur les orientations générales du P.A.D.D.

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 14 décembre 2022 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un **avis favorable** au projet de PLUi de l'ex Communauté de communes du Pays des Lacs.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois, an,
que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 26.01.2023

Pour copie conforme

En mairie le 26.01.2023

Le Maire,

Patrick CHAMOUTON

